

ÉLECTIONS
RÉGIONALES
2021



20 PROPOSITIONS

POUR UNE POLITIQUE JEUNESSES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE PARTAGÉE

-
- ENGAGEMENT ET ÉDUCATION
 - FORMATION, SITUATION SOCIALE ET EMPLOI DES JEUNES
 - COMPÉTENCES JEUNESSE À L'ÉCHELON RÉGIONAL



COMITÉ RÉGIONAL
DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE
ET D'ÉDUCATION POPULAIRE



« FABRIQUER » SA RÉGION
AVEC LES ASSOCIATIONS DE
JEUNESSE ET D'ÉDUCATION
POPULAIRE,
C'EST :

EXERCER
LA COMPÉTENCE
PARTAGÉE ÉDUCATION
POPULAIRE

FAIRE VIVRE LE
CHEF DE FIL À
JEUNESSE

TRAVAILLER
AVEC DES RÉSEAUX
D'ACTEURS DE
PROXIMITÉ

AGIR AVEC
ET POUR
LES JEUNES



AU COURS DES CINQ DERNIÈRES
ANNÉES, LES CONSEILS RÉGIONAUX
ONT ÉTÉ AFFECTÉS PAR UNE
SUCCESION DE RÉFORMES
DANS LEUR DÉLIMITATION
TERRITORIALE ET LEURS CHAMPS
DE COMPÉTENCES.
LES ÉLECTIONS RÉGIONALES DE
2021 REPRÉSENTENT UN ENJEU
MAJEUR POUR LES JEUNESSES,
ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE
MAJEURE LIGÉRIENNE ATTENDUE.
MAIS AUSSI POUR LES ACTEURS
QUI LES ACCOMPAGNENT FACE
AUX ENJEUX SOCIO, ÉCONOMIQUES,
D'ORIENTATION ET LA FORMATION
PROFESSIONNELLE, RENFORCÉS
PAR LA CRISE COVID.



LES JEUNES DANS UN CONTEXTE SOCIÉTAL NOUVEAU

Dans le contexte actuel, l'éducation reste un rempart au repli sur soi. Même si elle ne peut pas être, à elle seule, garante d'un aboutissement personnel, social, économique et culturel, elle en est une condition nécessaire. Vivre ensemble c'est construire une citoyenneté qui doit s'apprendre en la vivant.

Dans l'ensemble des espaces éducatifs (de l'école au centre de loisirs, au centre de vacances, à l'espace jeunes ou dans les centres socioculturels...) les enfants, les jeunes, apprennent à vivre ensemble, s'écouter, argumenter, construire des compromis, décider, mandater ou déléguer, ...



TROIS ÉLÉMENTS MAJEURS DE RÉFLEXIONS À ENGAGER :

La sociabilité : Un besoin démontré par les confinements

L'amenuisement des interactions sociales, l'inquiétude face à l'avenir, le stress lié aux études à distance, ainsi que la précarité accentuée par la crise sanitaire, sont sources de mal-être chez nombreux jeunes. La situation de la santé mentale des jeunes est alarmante.

En temps normal, la sociabilité de voisinage, de parents proches mais aussi l'action des associations d'éducation populaire, sociales, sportives, culturelles réduit le sentiment d'isolement.

Vivre dans une société laïque

L'erreur de la République a peut-être été de considérer que l'énoncé du principe de laïcité suffisait, là où sa fonction était d'éduquer à la puissance symbolique et libératoire

de la laïcité. Ainsi, elle a désincarné l'idée même de la laïcité, limitée à un principe juridique ou à de faux débats. Or qu'est-ce que la laïcité ? C'est à la fois une philosophie et un principe juridique d'égalité des droits, quels qu'ils soient, qui permet à chacun.e de vivre en liberté. Il reste à éduquer les générations futures dans une morale vivante de la justice et de la liberté, qui ne soit pas une collection de préceptes, mais une conception évolutive et progressive de la vie morale.

Nouveaux enjeux mondiaux

La France puise ses racines à partir d'une histoire aux influences multi-culturelles. De tous temps, sa position géographique et sa situation côtière en ont fait un haut lieu d'échanges et de brassage des populations. Mais ce droit à la mobilité réelle n'existe que s'ils s'accompagne d'une réelle hospitalité. Il implique également la prise en compte des enjeux environnementaux majeurs de transition écologique qui oblige à repenser les modes de vie, de consommation, de travail même avec une toute autre approche que celle des générations passées.



ENGAGEMENT ET ÉDUCATION

EN 2018, LE CRAJEP A FAIT UNE ÉTUDE AUPRÈS DE 800 JEUNES.

LE SENS DE L'ENGAGEMENT : VALEURS PERSONNELLES (43%), ÉTUDES OU LEUR MÉTIER (43 %) VOLONTÉ D'AIDER LES AUTRES (25,6 %)...

LES IMPACTS IDENTIFIÉS : « LE SENS DES RESPONSABILITÉS » POUR 78 %.

LES BESOINS ET MANQUES ÉTAIENT TOUT AUSSI EXPLICITES. LE 1^{ER} SE SITUE AU NIVEAU DU BESOIN DE VALORISATION, D'AUTRES SONT PLUS MESURÉS SUR LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ET CONSIDÈRENT QUE « L'ON S'ENGAGE PAR VALEUR ET NON PAS POUR ÊTRE VALORISÉ. ON EST VALORISÉ PAR L'ÉCHANGE ET LES EXPÉRIENCES QUE L'ON PEUT AVOIR DURANT NOTRE ENGAGEMENT »

L'engagement constitue un enjeu prioritaire pour l'émancipation des individus et pour le développement de la société. Loin d'être « désengagés », les jeunes sont au contraire porteurs de nouvelles formes de participation à la vie de la cité, qui s'inscrivent dans des cadres collectifs et des dispositifs multiples (bénévolat, service civique, BAFA, volontariat international, juniors associations, ...) Pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les cadres et les espaces collectifs constituent des leviers de remobilisation, d'apprentissage partagé, d'acquisition de savoirs et de compétences (sociales, citoyennes, culturelles). Nous sommes dans des discours paradoxaux. On parle souvent d'une baisse des engagements des jeunes (ce qui reste réellement à démontrer) mais on connaît de fortes mobilisations militantes là où « on ne les attend pas forcément ».

Réfléchir à la question de l'engagement c'est :

- Se poser la question des formes d'engagements (institutionnels et hors dispositifs et institutions)
- Se poser la question de la place que l'on donne aux jeunes dans les espaces dirigeants de nos organisations (politiques, syndicales ou associatives)
- Se poser la question du résultat : le sentiment d'impuissance que peuvent ressentir les jeunes quant à l'évolution du monde : on agit, on manifeste mais pour quels résultats concrets ?
- Se poser la question de la place des jeunes dans les espaces collectifs qu'ils vivent et de la démocratie, participation dans les lycées, l'université et tous les espaces collectifs associatifs
- Se poser la question de la participation dans les espaces de concertation sur les territoires locaux et régionaux. L'existence d'un Conseil Régional de Jeunes nous semble effectivement important.

PROPOSITION 1

PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT SUR TOUS LES TEMPS DE VIE.
SOUTENIR LA DIVERSITÉ DES FORMES D'ENGAGEMENT :
ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE,
ANIMATION VOLONTAIRE, CONSEILS D'ENFANTS ET DE JEUNES,
JUNIORS ASSOCIATIONS, ASSOCIATIONS TEMPORAIRES
D'ENFANTS, CONSEILS DE VIE LYCÉENNE, SERVICE CIVIQUE...

PROPOSITION 3

FAVORISER LA CONCERTATION ENTRE LES POLITIQUES
RÉGIONALES ET NATIONALES AUTOUR DE L'ENGAGEMENT.
ASSURER DANS CHAQUE ESPACE DE CONCERTATION ET DE
DÉCISION UNE PRÉSENCE DE JEUNES

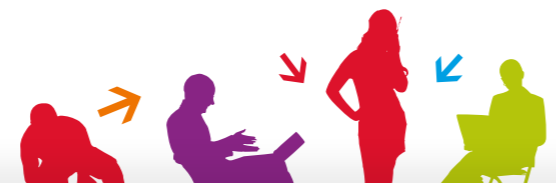
PROPOSITION 2

S'APPUYER SUR LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
DANS LA FONCTION D'INTERMÉDIATION (MISE EN ŒUVRE
DE POLITIQUES PUBLIQUES) QUE CE SOIT DANS LE RÔLE DE
FACILITATEUR (ACCESSIBILITÉ DES DISPOSITIFS...) OU DE MISE
EN LIEN DES DIFFÉRENTS ACTEURS.

PROPOSITION 4

VALORISER L'ENGAGEMENT ET AINSI VALORISER L'EXISTANT
OU ÉLABORER UN RÉFÉRENTIEL /PROFOLIO DES ACQUIS DE
L'ENGAGEMENT





FORMATION, SITUATION SOCIALE ET EMPLOI DES JEUNES

AUTONOMIE

POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE LA VIE QUOTIDIENNE, LE CRAJEP EST TRÈS ATTACHÉ À UNE AUTONOMIE QUI SE CONSTRUIT ET S'ENTRETIENT TOUT AU LONG DE LA VIE, DEPUIS LA TOUTE PETITE ENFANCE (L'AUTONOMIE EST UNE CONQUÊTE), JUSQU'À LA VIEillesse (LA RECHERCHE DE LA PRÉSERVATION DE L'AUTONOMIE). ELLE EST UN ENJEU POUR LA SOCIÉTÉ, VOIRE PARFOIS UNE INJONCTION.

PROPOSITION 5

INDÉPENDANCE FINANCIÈRE DES JEUNES, À L'ÉGARD DE LEURS PARENTS MAIS ÉGALEMENT DE LA REDISTRIBUTION PUBLIQUE. LE CRAJEP EST FAVORABLE AU RSA JEUNES ET AUX PROPOSITIONS D'EXPÉRIMENTATIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

PROPOSITION 6

INDÉPENDANCE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES ET GRÂCE NOTAMMENT AU LOGEMENT, AU TRANSPORT. LE CRAJEP EST FAVORABLE À LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN ET À UNE RÉVISION DES APL EN FAVEUR DES MOINS DE 25 ANS. NOUS SOLLICITONS POUR LES MOINS DE 25 ANS UN PRINCIPE DE FAVEUR EN ÉTABLISSANT UN MONTANT D'APL FORFAITAIRE FAVORABLE DÈS LORS QUE L'ACTUALISATION DE SON MONTANT SUR DES DERNIERS REVENUS DÉCLARÉS OCCASIONNERAIT UN RESTE POUR VIVRE NON DÉCENT.

Au-delà d'une politique globale, les Conseils Régionaux œuvrent plus spécifiquement sur des champs de compétences sectorielles en direction des jeunes que sont l'enseignement secondaire et supérieur, la formation professionnelle et l'alternance.

Le Conseil Régional occupe une place singulière dans la politique publique globale d'éducation. Il doit faire face à la fois à une affirmation de ses compétences en matière d'information des jeunes sur l'orientation scolaire et professionnelle mais aussi la perte, en 2018, de la compétence relative au pilotage des formations par apprentissage. En prenant en compte cette réalité, le Conseil Régional a un rôle prépondérant dans l'accès à l'emploi des jeunes et leur insertion sociale.

Le déterminisme social reste un élément fort et ce, en dépit des réformes successives. Tous les enfants ne sont pas égaux devant le décrochage scolaire et penser les solutions de remédiations implique d'en penser aussi la disparité des causes. Le territoire de vie reste un élément fondamental, la catégorie socio professionnelle des parents aussi, comme la manière dont les jeunes et leurs familles y sont perçues comme « étrangère ». S'il faut doter les zones rurales de moyens, la constance des chiffres et les réalités du précaire dans la déqualification des quartiers dit « prioritaires », dans la Politique de la ville, doivent nous inciter à réinterroger non pas la dotation de cette politique mais la manière d'en utiliser les fonds.

L'orientation se doit-elle d'être choisie plus que subie et l'existence d'un service public de l'orientation en Région prend tout son sens. L'orientation est le résultat d'un processus qui se construit dans le temps complémentaire des résultats scolaires. Pour atteindre cet objectif il convient de construire et développer un accompagnement personnalisé et de permettre une plus grande ouverture de l'École sur son environnement. Afin d'accompagner le jeune dans sa prise de décision, ses choix d'orientation, celle-ci ne doit pas être vue uniquement comme une « adéquation » entre formation/emploi mais prendre en compte :

- > les acquis et capacités complémentaires de sa formation initiale/ continue,
- > répondre aux besoins « connexes » du jeune pour favoriser son accès à une formation, à l'emploi (logement, mobilité, santé, accès aux droits...) notamment pour les jeunes les plus éloignés de l'inclusion sociale.

PROPOSITION 7

ADAPTER LES POLITIQUES DE FACTURATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE AUX MOYENS ÉCONOMIQUES DES FAMILLES, TOUT EN VEILLANT À CE QUE CELA N'INDUISE PAS UNE POLITIQUE DE DÉPART DES FAMILLES LES PLUS AISÉES

PROPOSITION 8

FAVORISER LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRES CO CONSTRUIT AVEC LES MOUVEMENTS D'ÉDUCTIONS POPULAIRES COMME DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES, LES SÉJOURS DE PROXIMITÉ, LE BAF A ET LES DISPOSITIFS D'OUVERTURE À L'ACTIVITÉ CULTURELLE, SPORTIVE.

PROPOSITION 9

SOUTENIR LES DISPOSITIFS D'APPUI À LA PARENTALITÉ MIS EN PLACE DANS LES TERRITOIRES DE PROXIMITÉ PAR L'ÉTAT OU LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE PROXIMITÉ ;

RECHERCHER ET TROUVER UN EMPLOI

LES FORCES VIVES DES JEUNESSES SONT MAINTENUES À LA PORTE DE L'AUTONOMIE ET DE L'ÉGALITÉ DE RESSOURCES PENDANT UNE DURÉE DE PLUS EN PLUS CONSÉQUENTE, CE QUI HYPOTHÈQUE LEUR AVENIR ET LE NÔTRE. LES PHÉNOMÈNES DE PAUPÉRISATION, DE PRÉCARISATION ET D'EXCLUSION DES JEUNES SONT TRÈS CONCRÈTEMENT EN CROISSANCE, CE QUI PEUT EXPLIQUER QUE LE LIEN FAMILIAL EN TANT QUE PREMIER SOUTIEN, SOIT LUI, PLÉBISCITÉ PAR LES JEUNES. DANS NOTRE RÉGION, LA SITUATION DE L'EMPLOI DES JEUNES S'AGGRAVE ÉGALEMENT ET DE MANIÈRE ENCORE PLUS IMPORTANTE CHEZ LES JEUNES. LA VOLONTÉ PLUS LARGE DE PERMETTRE AUX JEUNES D'ACCÉDER À DES EMPLOIS DE QUALITÉ, EST UNE DES PRÉOCCUPATIONS CONSTANTES DE NOTRE COORDINATION ET DE SES MEMBRES. -CELA NÉCESSITE LA MISE EN PLACE D'UN TRAVAIL PARTAGÉ SUR UN ENSEMBLE DE PILIERS : CONDITIONS D'EMPLOI, DE TRAVAIL, D'ACCÈS À LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE, D'ÉGALITÉ ET LA PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS, DE CONCILIATION DES TEMPS DE VIE.

PROPOSITION 10

RENFORCER LE LIEN ENTRE LES OF (ORGANISME DE FORMATION) ET LES RÉSEAUX EMPLOYEURS. IL CONVIENT D'ACCOMPAGNER LES STAGIAIRES À LA RECHERCHE DE STRUCTURE D'ALTERNANCE ET DE CONDITIONNER LES SUBVENTIONS ET LES AIDES AUX EMPLOYEURS QUI FONT UN TRAVAIL AUTOUR DE L'EMPLOI DES JEUNES.

PROPOSITION 11

DÉVELOPPER LES EXPÉRIENCES QUI PERMETTENT DE SE CONSTRUIRE DES COMPÉTENCES SOCIALES ET PROFESSIONNELLES TRANSVERSALES (EXPÉRIENCE À L'INTERNATIONAL : COMPÉTENCES LINGUISTIQUES, CAPACITÉ DE S'ADAPTER À UN NOUVEL ENVIRONNEMENT, PAS DE CÔTÉ SUR DES RÉALITÉS SOCIALES, PROFESSIONNELLES DIFFÉRENTES... ; ENGAGEMENT AVEC DES COMPÉTENCES SOCIALES, RELATIONNELLES CAR L'ENGAGEMENT C'EST FAIRE AVEC D'AUTRES...)

PROPOSITION 12

AGIR SUR TOUS LES FREINS ET LEVIERS DANS L'ACCÈS À L'EMPLOI (ORIENTATION, FORMATION, LOGEMENT, MOBILITÉ...)



COMPÉTENCES JEUNESSE À L'ÉCHELON RÉGIONAL

AUJOURD'HUI SE SUPERPOSE À LA FRACTURE SOCIALE UNE FRACTURE TERRITORIALE DONT LES JEUNES GÉNÉRATIONS NE SONT PAS EXCLUES. L'INÉGALE DOTATION EN RESSOURCES EST UN FAIT AVÉRÉ QUI CONTRIBUE À CREUSER LES INÉGALITÉS SOCIALES.

DÈS LORS, LA QUESTION DES NOUVELLES LIMITES TERRITORIALES (NOUVELLES COMMUNES, ÉLARGISSEMENT DES INTERCOMMUNALITÉS) PEUT AVOIR UN IMPACT SUR LA RECHERCHE D'ÉQUITÉ ENTRE LES TERRITOIRES SI CELLE-CI S'OPÈRE DANS UNE AMBITION D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL, ÉQUILIBRE QU'IL EST NÉCESSAIRE DE RECONSTRUIRE.

L'ENSEMBLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES ÉDUCATIVES DES POLITIQUES JEUNESSES ET AINSI DONNER D'AVANTAGE DE COHÉRENCE À L'ACTION PUBLIQUE.

Les politiques de concertation permettent aux élu.e.s de construire des politiques publiques. Pourtant, certaines démarches identifiées dans l'élaboration des nouvelles intercommunalités participent de l'éloignement des citoyens et des citoyennes d'avec la chose publique et de leur capacité à peser sur leur vie quotidienne. Difficile de repérer où se prennent les décisions, d'accéder à leur communication, perception accentuée par la disparition des services publics de proximité. Dans ce contexte, le risque est grand du déséquilibre entre les territoires qu'ils soient ruraux ou grandes agglomérations dans ce que l'action publique produira au bénéfice ou pas des habitant.e.s.

L'expérience de la mobilisation citoyenne dite « des gilets jaunes » ou pendant la crise COVID celle des associations en direction du maintien du lien social, témoigne de multiples modalités de débat et d'actions parfois bien loin des espaces de dialogues habituels.

Depuis plusieurs années, le secteur associatif n'a été que peu, ou pas considéré, subissant un manque d'écoute, une réduction de ses ressources et soutiens en termes de financements publics, notamment à travers les emplois aidés, les subventions. Cette fragilisation du lien associatif accentue les fractures territoriales, quand dans le même temps il est nécessaire de soutenir de nouvelles formes de « faire collectif ».

PROPOSITION 13

AVEC LE MOUVEMENT ASSOCIATIF, CRÉER UN OBSERVATOIRE DE LA VIE ASSOCIATIVE, AFIN DE MESURER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE, DE CE QU'ELLE CRÉE AFIN DE NE PAS SE CENTRER SUR LA SEULE LOGIQUE DE CHARGE, D'IMPACT ÉCONOMIQUE ET D'EMPLOIS.

Reconnaître le fait associatif c'est reconnaître cette forme de démocratie et donc l'apport essentiel de ce que l'on appelle les corps intermédiaires.

Il se doit un cadre défini, une transparence dans le financement afin d'éviter les logiques de politique de guichet et de clientélisme. L'association ne peut être réduite à la courroie de transmission des politiques publiques, qui ont à assumer de soutenir aussi celles qui parfois les contestent. La démocratie n'en sortira que grandie. La question des modes de contractualisation entre les associations et les collectivités est urgente et essentielle. L'association qui agit dans un cadre d'intérêt général ne peut être perçue comme une charge et un vecteur d'ajustement en en diminuant les aides publiques, au prétexte d'un contexte économique contraint.

PROPOSITION 14

CONSTRUIRE UNE RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LES PISTES D'ACTION POSSIBLES POUR SORTIR DE LA LOGIQUE DE MARCHÉ PUBLIC ET D'APPELS À PROJETS. FAVORISER LES SUBVENTIONS PLURIANNUELLES.

PROPOSITION 15

STRUCTURER UN BUDGET PLURIANNUEL DE SOUTIEN AUX TÊTES DE RÉSEAUX RÉGIONALES APPUYÉ SUR DES CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIF, POUR QU'ELLES ANIMENT LES RÉSEAUX ET PARTICIPENT DE LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES RÉGIONALES.

PROPOSITION 16

SOUTENIR LA CONSOLIDATION DE L'EMPLOI ASSOCIATIF PAR ESSENCE À BUT NON LUCRATIF, PAR LE BIAIS DES FINANCEMENTS PUBLICS.

PROPOSITION 18

GARANTIR UN REPRÉSENTANT ET UNE REPRÉSENTANTE JEP PAR CESER DÉSIGNÉS PAR LES CRAJEP.

PROPOSITION 20

SOUTENIR LES DIFFÉRENTS ACTEURS (DONT L'ÉDUCATION POPULAIRE) DANS L'APPROPRIATION D'UNE DÉMARCHE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SON ESSAIMAGE.

PROPOSITION 17

DU POINT DE VUE DU PILOTAGE EN MATIÈRE DE « POLITIQUE DE LA JEUNESSE », LE CRAJEP SOUTIEN LE RÔLE DE COLLECTIVITÉ « CHEFFE DE FILE » DE LA RÉGION CONFORMÉMENT À LA LOI « ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ » DE 2017.

PROPOSITION 19

INSCRIRE UN VOLET ÉDUCATION POPULAIRE DANS LES SCHÉMAS RÉGIONAUX : SRADDET1, SRDEI2..

POUR UNE POLITIQUE JEUNESSE

- QUI CONSIDÈRE LES JEUNESSES NON PLUS COMME UNE DIFFICULTÉ MAIS VÉRITABLEMENT COMME UNE RESSOURCE – C'EST-À-DIRE UNE POLITIQUE PLUS AMBITIEUSE QUI SOIT EN CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX ATTENTES LÉGITIMES DES JEUNES ENVERS LA SOCIÉTÉ,
- QUI NE SOIT PAS CENTRÉE UNIQUEMENT SUR LA « RÉPARATION »,
- QUI N'OMET PAS DE S'INTÉRESSER AUSSI AUX JEUNES QUI VONT BIEN,
- QUI REDONNE DU SENS AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ AFIN D'ASSURER UNE ÉGALITÉ DE DROITS ENTRE TOUS,
- MAIS AUSSI ET SURTOUT CONCERTÉE ET RÉFLÉCHIE QUI SOIT MISE EN ŒUVRE AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES JEUNES EUX-MÊMES.

LE CRAJEP

LE CRAJEP (COMITÉ RÉGIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE) EST UNE COORDINATION QUI RÉUNIT 26 FÉDÉRATIONS ET MOUVEMENTS RÉGIONAUX. IL CONSTITUE UN ESPACE DE VALORISATION ET DE PROMOTION DES ACTIVITÉS DE CES ASSOCIATIONS. IL EST AUSSI UN LIEU DE RÉFLEXION, D'ANALYSE ET D'ÉLABORATION ET DE REPRÉSENTATION AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS.

EN PAYS DE LA LOIRE, L'ÉDUCATION POPULAIRE TOUCHE UN-E HABITANT SUR TROIS, ANIMÉ PAR 50 000 PERSONNES ENGAGÉES DANS DIFFÉRENTS CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR DES ACTIVITÉS À PLUS DE 600 000 000 €/AN.



AGORAJEP
ÉLECTIONS
RÉGIONALES

PARTICIPEZ À NOTRE AGORAJEP UN DÉBAT PUBLIC POUR LA JEUNESSE LE 22 AVRIL DE 18H00 À 20H00

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR :

www.crajep-pdl.org

AU PROGRAMME 3 ATELIERS :

- ENGAGEMENT ET ÉDUCATION
- FORMATION, SITUATION SOCIALE ET EMPLOI DES JEUNES
- COMPÉTENCES JEUNESSE À L'ÉCHELON RÉGIONAL

PUIS INTERVENTIONS DES LISTES RÉGIONALES AU REGARD DE LEURS POSITIONS ET DES ATELIERS MENÉS EN AMONT.

